



Communiqué de presse

Embargo: 13.05.2014, 9:15

14 Santé

N° 0351-1404-00

Coûts et financement du système de santé en 2012: chiffres provisoires

Les coûts de la santé actuellement à 11,5% du PIB

Neuchâtel, 13.05.2014 (OFS) – **La part des dépenses de santé dans le produit intérieur brut est passée de 11,0% en 2011 à 11,5% en 2012. Les dépenses de santé se sont élevées au total à 68 milliards de francs en 2012, ce qui représente 5,3% de plus que l'année précédente. Cette augmentation est imputable en grande partie à la hausse de 2,3 milliards des dépenses hospitalières. Ces résultats, encore provisoires, sur le coût et le financement du système de santé ont été établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

Net accroissement de la part des dépenses de santé dans le PIB

En 2012, les dépenses de santé ont enregistré une hausse de 5,3%, supérieure à la croissance moyenne au cours des cinq dernières années (4,3%). Dans le contexte d'une hausse de la performance économique de 1,2%, la part des dépenses de santé dans le produit intérieur brut (PIB) aux prix courants a continué de croître pour atteindre en 2012 un nouveau niveau record de 11,5% (contre 11,0% l'année précédente).

En un an, les dépenses de santé ont surtout augmenté dans les hôpitaux (+9,8%). Sur les 3,4 milliards de dépenses supplémentaires, 2,3 milliards sont imputables à la hausse des dépenses dans les hôpitaux. L'introduction des forfaits par cas (DRG) et les changements qui en découlent dans le système de financement rendent difficile, pour l'année de l'introduction, l'interprétation des données sur l'évolution des coûts hospitaliers.

Financement assuré principalement par l'assurance de base, les ménages privés et l'Etat

Comme les années précédentes, quatre cinquièmes des 68,0 milliards de francs de dépenses pour la santé ont été financés par l'assurance de base selon la LAMal (35,8%), les ménages privés (25,2%) et l'Etat (20,2%).

709 francs par mois pour la santé

Les dépenses de santé se sont élevées à 709 francs par mois par personne résidant en Suisse. Elles ont été couvertes à raison de 254 francs par personne par l'assurance-maladie obligatoire, de 51 francs par les assurances complémentaires, de 44 francs par d'autres assurances, telles que l'AVS, l'AI et l'assurance-accidents, et de 32 francs par le biais des autres régimes de prestations sociales sous condition de ressources. L'Etat y a contribué pour 143 francs et des fondations de droit privé pour 7 francs. En plus de leurs primes d'assurance, les ménages ont dû déboursier le solde, soit 178 francs, principalement pour les établissements médico-sociaux, les soins dentaires et les participations aux frais d'assurance-maladie pour les traitements hospitaliers et ambulatoires.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

La statistique du coût et du financement du système de santé

La statistique du coût et du financement du système de santé est une statistique de synthèse réalisée par l'OFS à partir de différentes sources. Elle permet d'évaluer chaque année les coûts de production, les dépenses et le financement des biens et services du système de santé suisse. Elle s'appuie sur la méthodologie internationale définie par l'OCDE dans le domaine des comptes de la santé. Elle n'est réalisable que lorsque toutes les données statistiques primaires sont disponibles, notamment celles touchant aux assurances sociales et aux finances publiques. C'est pourquoi les résultats définitifs paraissent généralement avec un décalage de deux ans environ.

.....

Renseignements:

Michael Lindner, OFS, Section Santé, tél.: +41 32 71 36514, e-mail : michael.lindner@bfs.admin.ch

.....

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013, fax : +41 32 71 36281, e-mail : kom@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse : www.statistique.admin.ch > [Thèmes](#) > [14 - Santé](#)

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (PDF) à l'adresse : www.news-stat.admin.ch

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

T1 Coût et financement du système de santé

	2007	2011	2012*	Variation 2011-2012	Variation 2007-2012 1)
Coût du système de santé selon les prestations, en millions de francs	55 214,9	64 565,8	68 012,5	5,3%	4,3%
Soins en milieu hospitalier	25 173,3	29 325,4	31 403,4	7,1%	4,5%
<i>dont: soins aigus (y compris la psychiatrie)</i>	14 793,1	16 983,7	18 540,2	9,2%	4,6%
<i>dont: long séjour</i>	7 191,4	8 604,2	9 026,7	4,9%	4,7%
Soins ambulatoires	17 405,9	21 267,7	22 494,3	5,8%	5,3%
<i>dont: soins de médecins 2)</i>	7 856,3	9 276,6	9 613,4	3,6%	4,1%
<i>dont: soins ambulatoires des hôpitaux</i>	3 710,4	5 192,3	5 868,4	13,0%	9,6%
Vente de biens de santé	6 761,1	7 334,0	7 447,0	1,5%	2,0%
Services auxiliaires	1 831,3	2 158,5	2 249,6	4,2%	4,2%
Prévention	1 281,2	1 442,8	1 449,0	0,4%	2,5%
Administration	2 762,1	3 037,4	2 969,1	-2,2%	1,5%
Coût du système de santé selon le fournisseur de biens et services, en millions de francs	55 214,9	64 565,8	68 012,5	5,3%	4,3%
Hôpitaux et établissements médico-sociaux	28 883,7	34 517,7	37 399,5	8,3%	5,3%
Hôpitaux	19 366,8	23 206,7	25 491,8	9,8%	5,6%
Etablissements médico-sociaux	7 191,4	11 311,1	11 780,0	4,1%	10,4%
Etablissements pour handicapés et autres établissements	2 325,5	2 706,8	2 753,3	1,7%	3,4%
Services ambulatoires et commerce de détail	22 151,0	25 367,9	26 180,7	3,2%	3,4%
Services ambulatoires	17 123,5	19 883,2	20 631,6	3,8%	3,8%
Commerce de détail	5 027,5	5 484,8	5 549,1	1,2%	2,0%
Etat et assurances	3 572,3	3 936,3	3 852,8	-2,1%	1,5%
Etat	1 191,8	1 122,8	1 111,2	-1,0%	-1,4%
Assurances	2 380,6	2 813,5	2 741,6	-2,6%	2,9%
Institutions sans but lucratif	607,9	689,8	707,1	2,5%	3,1%
Financement du système de santé selon l'agent payeur, en millions de francs	55 214,9	64 565,8	68 012,5	5,3%	4,3%
Etat	8 960,8	12 566,8	13 727,0	9,2%	8,9%
Assurances sociales	23 662,5	26 761,8	28 568,7	6,8%	3,8%
<i>dont: assurance-maladie LAMal (assurance de base)</i>	19 476,6	22 567,0	24 347,5	7,9%	4,6%
Autres régimes, prestations sociales sous condition de ressources	3)	2 938,7	3 047,2	3,7%	3)
<i>dont: Prestations complémentaires AVS</i>		1 599,2	1 637,8	2,4%	
<i>dont: Prestations complémentaires AI</i>		955,4	1 008,6	5,6%	
<i>dont: Aide supplémentaire des cantons</i>		384,1	400,8	4,4%	
Assurances privées	5 090,8	5 536,3	4 863,1	-12,2%	-0,9%
Ménages privés	3)	16 159,4	17 144,5	6,1%	3)
Autres financements privés	600,9	602,7	662,0	9,8%	2,0%
Santé, en % du PIB	10,2%	11,0%	11,5%		
Coût de la santé par habitant (en termes nominaux, en francs par mois)	604	680	709	4,2%	3,3%

1) Taux de croissance annuel moyen

2) Les valeurs concernant le coût pour les soins de médecins sont le résultat d'une extrapolation et pas d'une estimation annuelle.

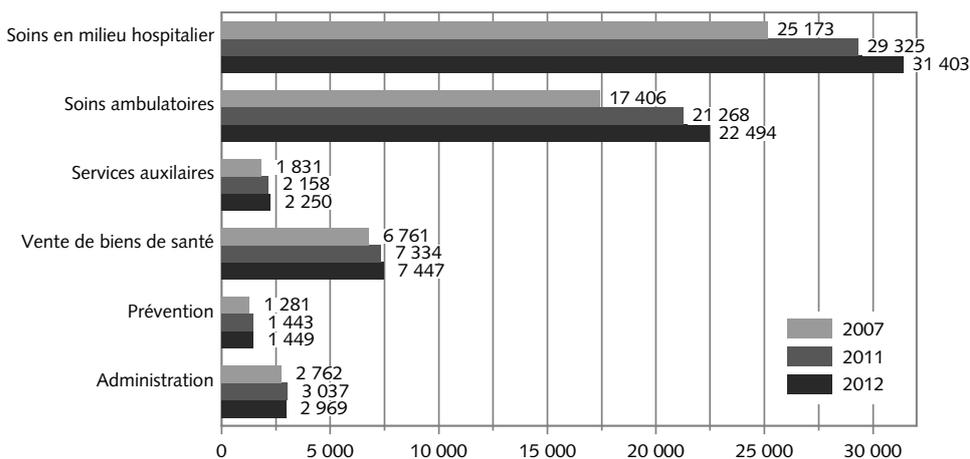
3) Données non disponibles dans la nouvelle classification selon le régime de financement

* chiffres provisoires

Coûts de la santé selon les prestations

G 1

En mio CHF

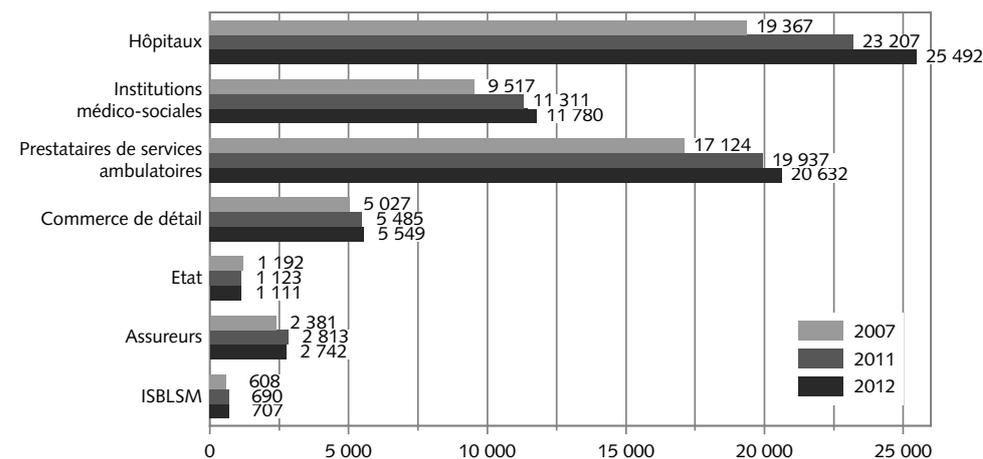


© OFS

Coûts de la santé selon le fournisseur de biens et services

G 2

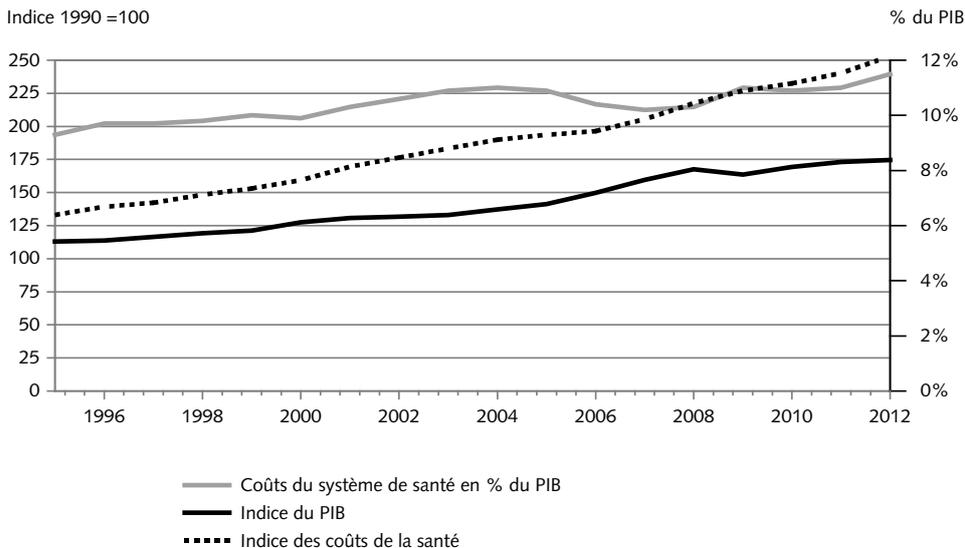
En mio CHF



© OFS

Coûts de la santé et PIB

G 3

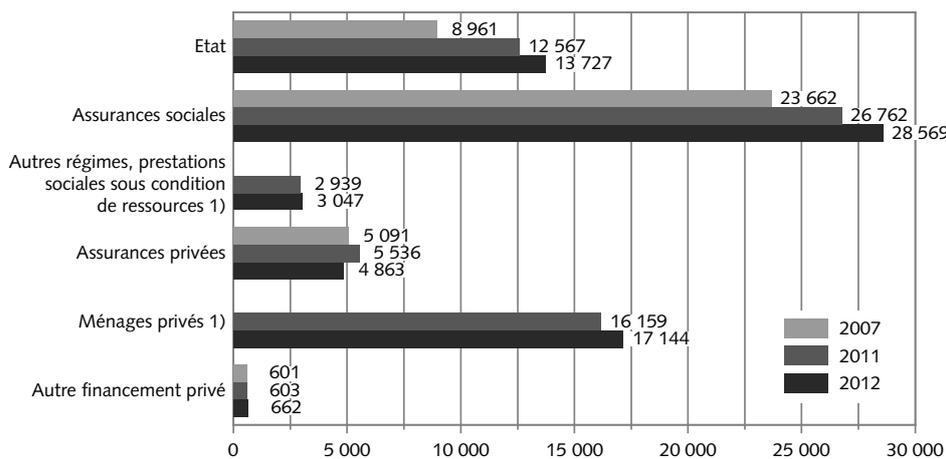


© OFS

Financement de la santé selon le régime de financement

G 4

En mio CHF



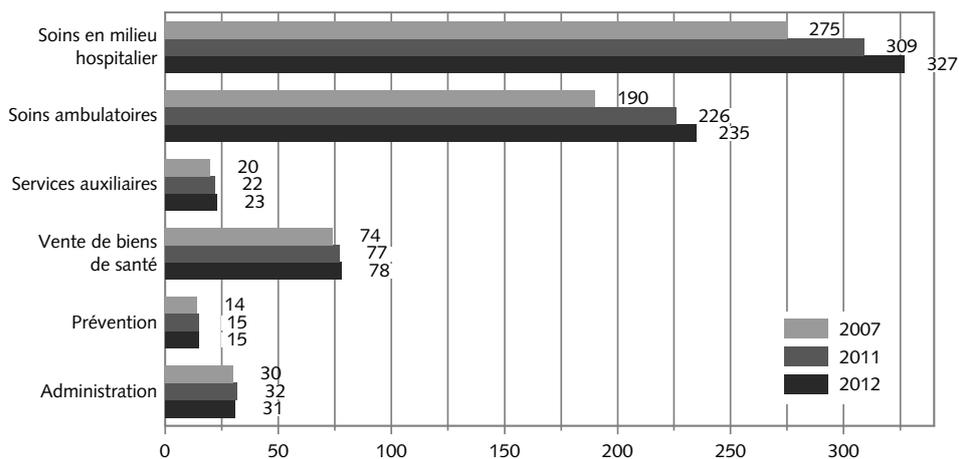
1) Les données pour 2007 ne sont pas disponibles dans la nouvelle classification selon le régime de financement.

© OFS

Coûts de la santé selon les prestations par habitant et mois

G 5

En CHF



© OFS